

occuper, car la réforme de l'imposition des entreprises n'entrera probablement pas en vigueur avant 2018. Cela fait longtemps que le PDC ne plaisante plus en ce qui concerne le soulagement des familles. Dans nos initiatives familiales, nous exigeons la dépenalisation du mariage et l'exonération fiscale des allocations pour enfant et de formation. Le peuple Suisse a soutenu nos initiatives en leur accordant plus de 120.000 signatures chacune et c'est lui aussi qui aura le dernier mot l'an prochain, lors de la votation.

* PDC Suisse

GENÈVE: les magistrats de l'Alternative pour le salaire minimal

A dix jours du vote sur le salaire minimum à 4000 francs, les magistrats genevois de l'Alternative descendent dans l'arène pour défendre une mesure qui soulagerait les caisses publiques d'environ 100 millions de francs. Entourant un jeu de Monopoly Plainpalais par le Comité «pour des salaires + justes», les élus ont dénoncé la précarisation de plus en plus marquée du marché du travail, qui pousse un nombre croissant de «travailleurs pauvres» à se tourner vers l'aide sociale pour joindre les deux bouts à la fin du mois. «Ces entreprises qui refusent de payer des salaires décents font de la concurrence déloyale aux PME honnêtes» a relevé Sandrine Salerno, la maire de Genève. — (Unità)

La réinvention de la valeur boursière

Il est nécessaire de repenser la volatilité des marchés actions en modifiant les normes actuelles inadéquates.

GILLES LANGLADE*

Avant la révolution financière et comptable des années 80, les variations des cours de Bourse étaient logiquement limitées à un prix pour une quantité de titres échangés. Nous étions dans le monde de la gestion directe (pas de fonds de placement). C'était le temps des «boursicoteurs» connaisseurs et avertis, et des professionnels (agents de change, etc...). Dans ce monde de professionnels, avant de parler de performance, on demandait si on avait pu vendre ou acheter, ensuite pour quelle quantité, enfin pour quel cours de transaction, dans le but de connaître le gain ou la perte réalisé.

De cette ère de connaisseurs et de professionnels, nous sommes passés à l'ère de la démocratisation boursière à outrance avec, entre autres, les fonds de placement. Fonds de placement, qui ne vous annoncent pas un prix, mais une évaluation comptable. Cette réalité trop souvent oubliée est source de quantité de mécompréhensions et de situations fâcheuses. En effet, le principe de valorisation comptable des fonds de pla-

Etonnement, alors qu'en Bourse où les volumes d'échange sont très faibles par rapport au nombre de titres en circulation, il a été choisi d'utiliser mécaniquement le Mark-to-Market et non le Mark-to-Model. Quelques Suisses gagnent (ou perdent) un jeu de grattage quelconque à 17h30 et on dit à tous les possesseurs de billets qu'ils ont tous gagné... ou perdu. Imaginez la «volatilité». Voir site www.agencedecotationihr.com.

Attention aux comparatifs de performances qui dans les faits ne sont que des comparatifs de valorisations comptables. Inutile de dire que les informations sur les «performances» doivent être re-

traitées par des professionnels pour en connaître la véritable crédibilité et faisabilité. Nous sommes dans une pyramide inversée où la base, qui est en fait le pic, constituée des prix de transactions des quelques opérations réalisées à la fermeture des marchés, est écrasée par la pyramide des valorisations comptables de tous les autres titres en circulation. A ce stade, inutile de vous préciser que l'information des hausses ou baisses boursières pour les épargnants et investisseurs non spéculateurs est non pertinente car irréalisable en terme de prix et de volumes. Dans les faits, les krachs ne sont que le retour à la réalité: un prix pour une quantité échangée.

Ne l'oublions pas, la Bourse en

elle-même est un simple lieu d'échange de titres financiers. « En soit, elle ne peut ni monter ni baisser ». Seules les quantités de titres négociées font l'objet de prix à la hausse ou à la baisse. Pour le reste, ce n'est que des histoires. L'effet «kiss cool» de la comptabilité expliqué par l'effet «kiss cool» de l'exploitation de l'actualité. Les corollaires de cette aberration sont des effets considérables en termes de déstabilisation SOCIOECONOMIQUE (sociologie, économie, politique, financier).

● Sociologique: ces valeurs sans fondement génèrent, suivant les cas, défiance, crainte, peur, panique, confiance, euphorie avec les problèmes de la liquidité qui vont avec.

● Economique: manque de consommation (en phase de crainte, peur, panique), consommation excessive (en phase d'euphorie, avec le crédit) générant suivant les cas déflation ou inflation.

● Politique: Etude de prospective faussée, analyse erronée, décision à mauvais escient, défiance des peuples, manifestations, etc... ● Financière: Une estimation faussée des patrimoines par les banquiers lors d'opération d'endettement; une base de référence fiscale faussée car identique pour tous les porteurs de parts contribuable. Etc...

C'est pour cela qu'il est urgent

d'imposer l'obligation de doubler l'information de la Variation Spéculative du Jour (VSJ), certes officielle mais qui dans les faits n'intéresse que les spéculateurs, par la Variation Humainement Responsable (VHR).

La VHR, a contrario de la variation actuelle (et officielle) des marchés financiers, à titre d'information, n'extrapole pas la hausse ou la baisse boursière réalisée par un petit nombre à tous les porteurs de parts, mais, en parfait respect de la règle juridique de «l'égalité des porteurs de parts», divise le gain ou la perte du jour sur l'ensemble des porteurs de parts. On peut ainsi constater que les variations pondérées par les volumes annulent tout effet (ou presque) de volatilité. Car c'est bien sur cette volatilité, fabriquée par le choix de normes comptables inadéquates, que les marchés dérivés spéculatifs trouvent leur terrain de jeux. Marchés dérivés qui trop souvent, sont utilisés pour détourner les capitaux de l'économie réelle. N'est-ce pas plus logique? Moins déstabilisateur que le système actuel? Plus respectueux des investisseurs non avertis? Ne serait-ce pas plus logique en terme juridique? Ne serait-ce pas tout simplement une «Information Humainement Responsable» (IHR)?

* Langlade Développements Futurs